

S'ENGAGER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

POUR LA PROTECTION SOCIALE RESPONSABLE
DU SECTEUR DES PARTICULIERS EMPLOYEURS
ET DE L'EMPLOI À DOMICILE



Déclaration de performance
extra-financière 2020



**Jean-Charles
GROLLEMUND**
Directeur Général
du Groupe IRCEM

FACE À CETTE CRISE, LE GROUPE IRCEM S'EST MOBILISÉ ET A DÉPLOYÉ UN ENSEMBLE DE MESURES VISANT À ACCOMPAGNER SES PUBLICS

L'année 2020, marquée par la pandémie de COVID-19, a été une année très singulière. La situation sanitaire a éprouvé nos clients, nos co-élaborateurs, nos partenaires et la crise économique a particulièrement touché nos clients, en première ligne en tant qu'aidants aux côtés des familles.

Dans ce contexte inédit, le Groupe IRCEM a démontré sa capacité de résilience. Avec nos co-élaborateurs et nos partenaires, nous avons redoublé d'actions et d'initiatives en faveur de nos publics. Nous avons traversé cette année 2020, portés par notre engagement, nos valeurs et notre raison d'être : « Optimiser l'espérance de vie sans incapacité de nos publics ». Ainsi, nous sommes fiers d'avoir mis gracieusement à disposition de nos membres nos services prévention incluant les téléconsultations dès le début de la pandémie... et surtout nous avons contribué à maintenir leur pouvoir d'achat en prenant des mesures fortes en termes de prévoyance ou d'action sociale.

Afin d'accompagner les membres participants de ses institutions dont les revenus baisseraient en raison de la crise sanitaire, le Groupe IRCEM a effectivement mis en place « l'aide sociale COVID-19 » pour permettre aux salariés du secteur de continuer à s'acquitter de leurs factures durant la période de confinement.

Sur un autre plan, il est à rappeler que la santé des collaborateurs est prioritaire et les entreprises doivent garantir leur protection sur le lieu de travail. Afin de garantir la continuité des activités tout en préservant la santé des co-élaborateurs, différentes mesures ont pu être anticipées, notamment en matière d'organisation du télétravail. Employeur responsable, toutes les dispositions à notre portée ont été prises pour sécuriser et accompagner le mieux possible nos centaines de co-élaborateurs.

La crise a également été une opportunité pour accélérer les transformations de notre Groupe. Nous avons développé de nouvelles offres autour de la digitalisation avec pour objectif d'inventer des solutions afin de maintenir le lien entre le management et leurs équipes à distance et plus globalement avec l'ensemble de nos publics.

C'est toujours dans cet esprit d'innovation que nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires pour mener une démarche globale responsable.

Les actions et les résultats présentés dans cette déclaration de performance extra-financière montrent ce dynamisme, que ce soit en termes d'éthique, de développement durable, d'égalité des chances, de financement de projets de recherches, de reconnaissance et d'accompagnement des proches aidants et bien d'autres encore. Plus que jamais, nous voulons contribuer à l'effort de solidarité nationale qui est porteur d'espoir et de progrès.

01 PROTÉGER LES EMPLOIS DE LA FAMILLE

- 05 Le Groupe IRCEM, professionnel et singulier
- 06 Une stratégie engagée

02 S'ENGAGER POUR NOS CLIENTS

- 14 Être à l'écoute de nos clients
- 15 Accompagner nos clients
- 17 Protéger nos publics fragiles

03 ACCOMPAGNER NOS COLLABORATEURS

- 23 Promouvoir la diversité et agir contre les discriminations
- 25 Accroître nos compétences
- 29 Fonctionner en entreprise libérée
- 31 Développer notre culture d'entreprise
- 36 Instaurer des pôles dédiés

04 AGIR POUR LE COLLECTIF

- 43 Être acteur du développement local
- 44 Nous impliquer dans des actions citoyennes et solidaires
- 48 Limiter l'impact de nos activités sur l'environnement
- 56 S'engager en faveur du pacte mondial de l'ONU
- 57 Gérer nos actifs de façon responsable



PROTÉGER

LES EMPLOIS DE LA FAMILLE

Groupe de protection sociale à gestion paritaire et à but non lucratif, le Groupe IRCÉM s'inscrit depuis **près de 50 ans** dans le paysage français des emplois de la famille à domicile. C'est une association à gestion paritaire et à but non lucratif au service de plus de **5 millions de clients**.

-
- Le Groupe IRCÉM, professionnel et singulier
 - Une stratégie engagée

LE GROUPE IRCM, PROFESSIONNEL ET SINGULIER

AU SERVICE DE NOS CLIENTS

Fort de nos **464 collaborateurs**, nous apportons à nos publics **notre expertise** ainsi qu'un **cadre sécurisant et professionnel** de garanties, prestations et services liés à la retraite complémentaire, la prévoyance collective, la mutuelle (facultative), l'action sociale et la prévention.

OPTIMISER L'ESPÉRANCE DE VIE SANS INCAPACITÉ DE NOS PUBLICS

Raison d'être du Groupe

Nous avons à cœur de proposer une offre complète de produits et services innovants qui permet d'accompagner au mieux nos clients à chaque étape de leur vie. Elle inclut nos **4 valeurs** qui créent en interne les conditions d'une mobilisation positive de l'ensemble de nos collaborateurs.

- La solidarité
- Le respect
- La performance
- L'ambition



Cliquez pour visionner
notre film institutionnel

GROUPE DE PROTECTION SOCIALE DE
PRÈS DE **66 %** DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

5 MÉTIERS

RETRAITE
PRÉVOYANCE
MUTUELLE
ACTION SOCIALE
PRÉVENTION



1,4M
personnes
protégées



464
collaborateurs



48
années
d'expertise



236%
ratio de solvabilité

5 ASPECTS PRINCIPAUX DE NOTRE SINGULARITÉ

- 1 NOS ADHÉRENTS ET PARTICIPANTS** : des particuliers ;
- 2 LE LIEU DE TRAVAIL** : le domicile ;
- 3 NOTRE PROCESSUS DE COTISATION** (appels indirects) : L'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) appelle les cotisations pour le compte de l'IRCEM depuis son origine ;
- 4 LA GESTION AU QUOTIDIEN** (métier employeur) : Le salarié a plusieurs employeurs, cas inverse de la situation courante pour les salariés ;
- 5 LES COÛTS INFÉRIEURS À LA MOYENNE** constatée dans le secteur : L'industrialisation nécessaire de ces processus implique une optimisation constante des coûts de gestion.



CERTIFIÉS ISO 9001 SUR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIVITÉS DEPUIS 2006



Designed by cookie - studiofffeipik



©goodluz - stock.adobe.com



©lev.dolgachov - stock.c



288 000

Assistants Maternels

1,0M

Parents Employeurs



1,1M

Salariés du Particulier Employeur

2,3M

Particuliers Employeurs



749 000

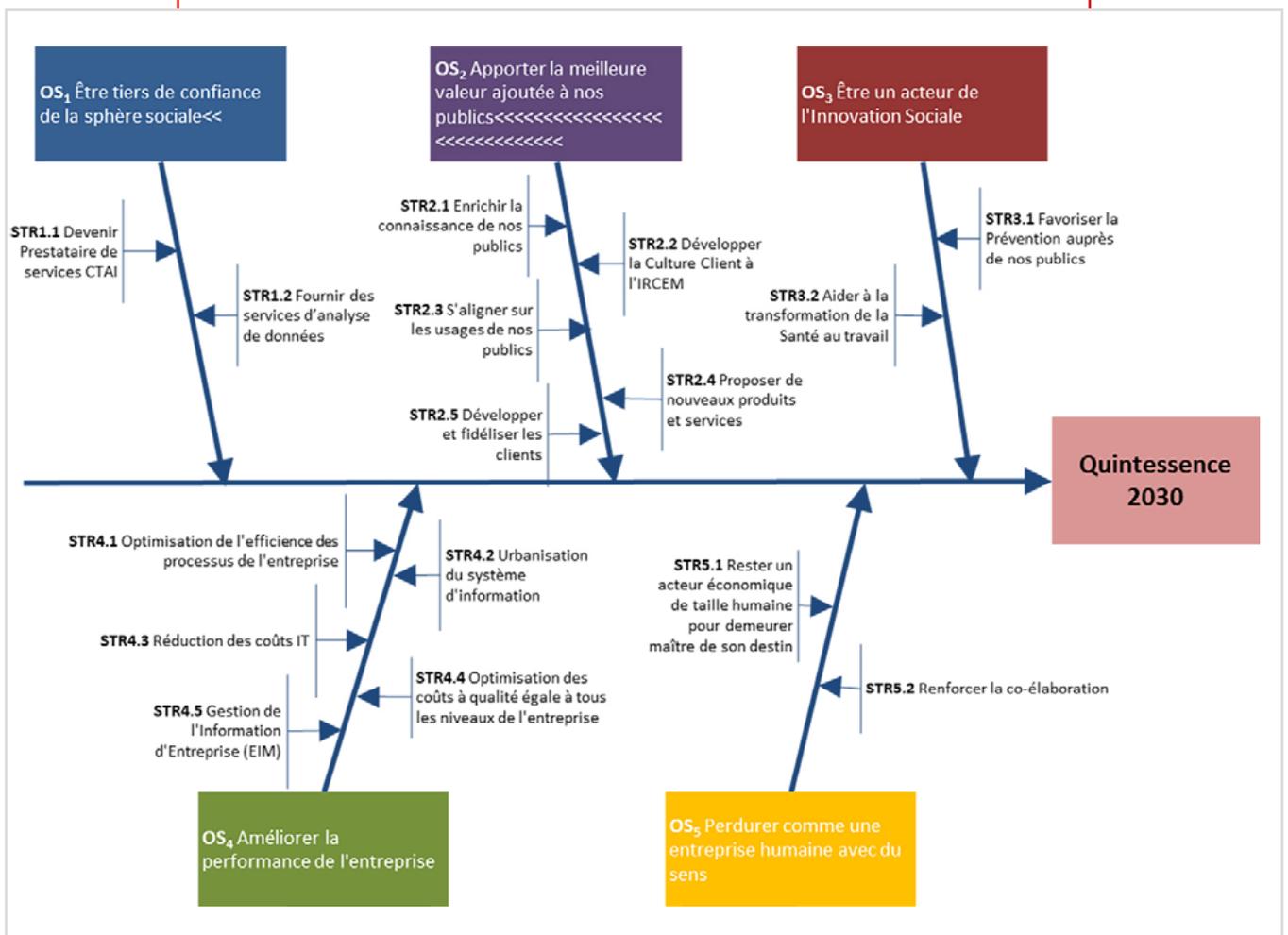
Retraités du secteur

*Chiffres de la profession 2019
Source : Service Prospective
Economique IRCEM*

UNE STRATÉGIE ENGAGÉE

La stratégie de l'ensemble des entités du Groupe IRCEM, « **QUINTESSENCE 2030** », s'articule autour de **5 objectifs stratégiques** :

- Être tiers de **confiance** de la sphère sociale ;
- Apporter la meilleure **valeur ajoutée** à nos publics ;
- Être un **acteur** de l'innovation sociale ;
- Améliorer la **performance** de l'entreprise ;
- Perdurer comme une **entreprise humaine** avec du sens.





S'ENGAGER POUR NOS CLIENTS

La satisfaction de nos clients fait partie de notre ADN et de nos valeurs depuis toujours. Nous devons **répondre aux nouvelles attentes de nos clients** en leur fournissant des **solutions innovantes**.

-
- Etre à l'écoute de nos clients
 - Accompagner nos clients
 - Protéger nos publics fragiles

LA CRISE SANITAIRE COVID-19

CONTEXTE

Fin février 2020, l'épidémie de Coronavirus COVID-19 s'est propagée dans le monde. Celle-ci a été déclarée « pandémie » par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020.

IMPACTS DE LA CRISE

Les impacts de la crise COVID-19 constituent ainsi le fait majeur de l'année 2020, sur différents aspects :

- **GESTION DE CRISE** : Dans la situation actuelle de crise sanitaire mondiale, les plans de crise et de continuité d'activité ont été activés dans la plupart des organismes. Dans ce contexte, une communication proactive vers toutes les parties prenantes (administrateurs, assurés, salariés, ...) et la fiabilité des informations (indicateurs, tableaux de bord) ont été des éléments majeurs de la gestion de crise.
- **RESSOURCES HUMAINES** : La santé des collaborateurs est prioritaire, et les entreprises doivent garantir leur protection sur le lieu de travail. Afin de garantir la continuité des activités tout en préservant la santé de nos co-élaborateurs, différentes mesures ont pu être anticipées, notamment en matière d'organisation du télétravail.
- **FINANCE** : La crise sanitaire a rapidement montré des effets sur les marchés financiers, démontrant l'inquiétude que le virus a fait planer sur l'économie mondiale.
- **TECHNIQUE** : La crise sanitaire a eu des impacts sur l'économie mondiale et va conduire, pour la plupart des organismes d'assurance, aussi bien à une baisse de l'activité (cotisations) qu'à une hausse des prestations.
- **JURIDIQUE** : La maîtrise des obligations contractuelles a été une préoccupation majeure des organismes d'assurance (ex : évolution des conditions contractuelles pour des prises en charges dérogoires).

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT MISES EN OEUVRE

Face à cette crise, nous nous sommes mobilisés et avons déployé un ensemble de **mesures visant à accompagner nos publics**.

PRISE EN CHARGE DÉROGATOIRES DES ARRÊTS DE TRAVAIL

Période du 13 mars au 10 juillet 2020

A la suite de la parution de la loi du 23 mars et de ses ordonnances du 25 mars, IRCEM Prévoyance a décidé pour les accords de prévoyance des Salariés du Particulier Employeur et des Assistants Maternels de :

- Prendre en charge les arrêts maladie de l'ensemble des membres participants atteints du « coronavirus » sans carence ;
- Prendre en charge un arrêt de travail, à hauteur de 14 jours, pour l'ensemble des membres participants non malades et ayant été en contact avec des personnes atteintes du « coronavirus » avec une carence de 7 jours ;
- Prendre en charge un arrêt de travail, à hauteur de 14 jours, pour l'ensemble des membres participants non malades mais devant garder un enfant de moins de 16 ans (ou 18 ans si l'enfant est handicapé) à la suite de la fermeture d'un établissement scolaire, sans carence ;
- Prendre en charge les arrêts de travail de ses accords de prévoyance des membres participants non malades mais présentant un « risque élevé », avec une carence de 7 jours.

Période du 14 novembre au 31 décembre 2020

Dans un 2nd temps, le décret du 14 novembre 2020, paru au Journal Officiel le 15 novembre 2020, est venu préciser le dispositif d'indemnisation destiné aux personnes contraintes d'arrêter de travailler en raison de la COVID-19.

Ce décret a reconduit jusqu'au 31 décembre 2020 les dispositions dérogatoires du versement des indemnités journalières de la Sécurité sociale en raison de l'isolement lié au Coronavirus.

Les assurés exposés au Coronavirus peuvent bénéficier d'indemnités journalières au titre d'un arrêt de travail s'ils se trouvent dans l'impossibilité de continuer à travailler, y compris à distance.

IRCEM Prévoyance a décidé le versement exceptionnel d'un complément à l'indemnisation de la Sécurité sociale, jusqu'au 31 décembre 2020.

Dans l'objectif de soutenir ses publics, la prise en charge par IRCEM Prévoyance s'est faite exceptionnellement sans application de délai de carence (au lieu de 7 jours, tel que prévu dans les accords de prévoyance) et sans condition d'ancienneté.

Cette indemnisation exceptionnelle a concerné :

- L'ensemble des salariés du secteur dits « vulnérables », présentant un « risque élevé » de développer une forme grave de la COVID-19 disposant d'un arrêt de travail délivré depuis le 1^{er} septembre 2020 ;
- L'ensemble des salariés du secteur devant garder un enfant de moins de 16 ans (ou 18 ans pour un enfant en situation de handicap) en raison d'une mesure d'isolement, d'éviction ou de maintien à domicile à la suite de la fermeture de son établissement, présentant un arrêt de travail délivré depuis le 1^{er} septembre 2020 ;
- L'ensemble des salariés du secteur identifiés comme « cas contact » par l'Assurance maladie présentant un arrêt de travail.



EXONÉRATION DE COTISATIONS « PRÉVOYANCE »

Contrairement à la plupart des autres assureurs, IRCEM Prévoyance a **exonéré de cotisations « Prévoyance »** l'intégralité des indemnités perçues par ses publics au titre du chômage partiel.

SERVICE « VIVONS BIEN VIVONS MIEUX »

Dès la mi-mars, les premières mesures d'accompagnement du secteur des emplois de la famille et du domicile ont prévu la **gratuité** jusqu'à la fin de période de confinement des services de prévention « Vivons Bien Vivons Mieux », qui incluent le service de **téléconsultation médicale**, à l'ensemble des membres participants et adhérents d'IRCEM Prévoyance. Le site internet www.ircem.com a été mis à jour et a enrichi régulièrement son **contenu de prévention** lié à la crise pandémique dans un souci d'accompagnement de ses publics.

AIDE SOCIALE

Afin d'accompagner les membres participants de nos institutions dont les revenus baisseraient en raison de la crise sanitaire COVID-19, nous avons mis en place « **l'aide sociale COVID-19** ». Cette aide a pour objectif de permettre aux salariés du particulier employeur et assistants maternels de **continuer à s'acquitter de leurs factures** durant la période de confinement sur présentation de justificatifs (quittances de loyer, tableaux d'amortissement du crédit immobilier, factures d'électricité, de gaz...) à hauteur de **300 euros**.

SOLIDARITÉ ET INNOVATION

Afin de lutter contre l'isolement et la dépendance des personnes âgées, la start-up Careclever dont IRCEM Prévoyance est un actionnaire de référence, a **mis à la disposition de plusieurs EHPAD, une trentaine de robots compagnons « Cutii »**.

Cutii est une plateforme de mise en relation à distance pour les personnes isolées ou dépendantes qui leur facilite l'accès à la télémédecine, alerte leur famille en cas de chute et leur propose des activités ludiques, culturelles ou sportives.

Dans le cadre de la protection des publics fragiles, nous accompagnons le développement du robot « Cutii » depuis 2018.

DISTRIBUTION DE MASQUES

IRCEM Prévoyance a procédé, à partir de la semaine du 11 mai, à l'**envoi de masques en tissu** à destination de tous ses membres participants, soit **1,2 million de salariés du particulier employeur et assistants maternels**.

Cette distribution de masques contribue à favoriser la reprise d'activité dans le secteur des emplois de la famille et du domicile dans le respect des règles de prévention sanitaire, et donc aussi à la reprise économique de notre pays.

APPELS DE BIENVEILLANCE

D'avril à mi-mai, nos co-élaborateurs ont appelé plus de **38 000 clients**, salariés de particuliers employeurs, assistants maternels et retraités, pour leur **faire connaître les dispositifs d'accompagnement et leur apporter soutien et réconfort** pendant la période de confinement. Cette opération aura aussi permis à tous les collaborateurs de travailler à leur domicile.

En chiffres : 38 568 appels réalisés, 17 168 appels argumentés, 16 025 messages laissés sur répondeur.



Mais aussi :

- **Accompagnement du secteur de l'emploi à domicile au travers d'actions de prévention ;**
- **Accompagnement post-traumatique (via IRCEM Plus) ;**
- **Accompagnement dans la gestion budgétaire.**

DES ACTIONS COMMUNES AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR

Pendant la période de confinement et de déconfinement lié au COVID-19, l'accompagnement de notre Groupe a pris des formes multiples, et s'intègre dans l'ensemble des **actions menées par les acteurs du secteur du Particulier Employeur**.

UN GUIDE SECTORIEL DE PRÉCONISATIONS ET DE BONNES PRATIQUES

Compte tenu du contexte sanitaire, l'ensemble du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile est inévitablement impacté par les **mesures de protection individuelles et collectives** à appliquer pour éviter la propagation de la COVID-19.

Nous nous sommes associés à l'ensemble des partenaires sociaux du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile (CFDT services, CGT commerce services, CSAFAM, FO emplois de la famille, SPAMAF et FEPEM) et à la plateforme de professionnalisation IPERIA pour réaliser un **guide sectoriel de préconisations et de bonnes pratiques**.

Ce guide s'adresse aux **particuliers employeurs et à tous les salariés et assistants maternels du secteur**. Son objectif est de permettre à tous de disposer de **l'ensemble des informations nécessaires** et de partager de **bonnes pratiques** afin que l'activité des salariés au domicile du particulier employeur et celle des assistants maternels puisse s'effectuer le plus sereinement possible, dans un cadre rassurant, sécurisé et sécurisant pour tout le monde en termes sanitaires.



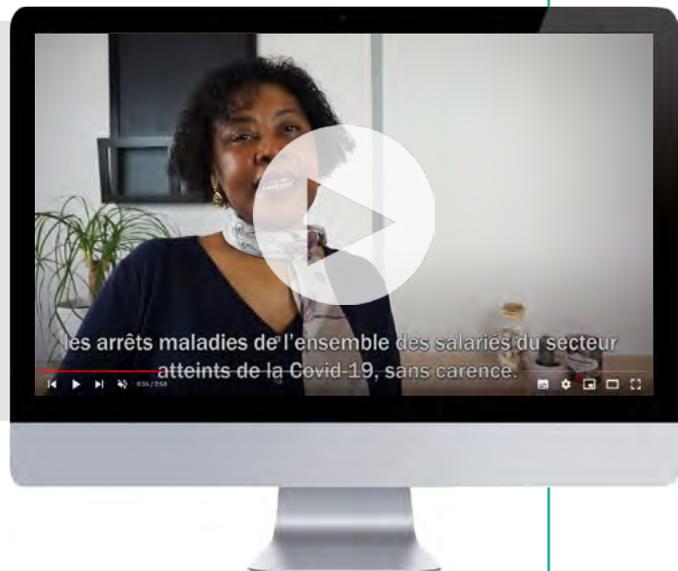
Consulter le guide 

DES VIDÉOS D'EXPERTS

En concertation avec le réseau (FEPEM, IPERIA, CNPDS, Réseau Particulier Emploi), une série de **5 vidéos d'experts de l'emploi à domicile** ont été produites pour souligner la parution du guide de préconisations et de bonnes pratiques pour éviter la transmission de la COVID-19.



Michèle Champrobert, co-élaboratrice au service Action sociale, a été notre **experte IRCSEM**. Elle a ainsi porté l'expertise du Groupe auprès de nos publics (adhérents, participants et retraités) en exposant **l'accompagnement bienveillant de nos publics** et les **mesures exceptionnelles de soutien**.



*Cliquez pour visionner
la vidéo de Michèle*

ÊTRE À L'ÉCOUTE DE NOS CLIENTS

UNE SOLUTION POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

Nous permettons à nos clients sourds ou malentendants de communiquer avec un conseiller par téléphone ou sur place grâce à un opérateur d'**Acceo** (au choix : LSF, LPC ou Transcription). Cette solution de **communication universelle**, non discriminante, permet de lever la barrière de la communication entre les entendants et les sourds ou malentendants.

Nous œuvrons également en soutenant des projets dans le domaine comme avec « Signes de sens » pour le développement du dictionnaire Elix.

> <https://dico.elix-lsf.fr/>



UNE INFORMATION DE PROXIMITÉ

Initié par les trois acteurs de l'emploi à domicile (IRCEM Prévoyance, IPERIA l'Institut et la FEPEM), le Réseau Particulier Emploi, de par sa complémentarité et son expertise, se positionne comme un acteur incontournable pour :

- **Informier et accompagner au quotidien** le grand public dans sa relation d'emploi déclaré : démarches, aides et dispositifs fiscaux, déclaration, formation, protection sociale des salariés... ;
- **Promouvoir le secteur** auprès des acteurs nationaux et locaux.



Particulier Emploi est présent dans **24 établissements** en France.

Il compte **35 collaborateurs** issus de la FEPEM et de l'IRCEM.

364

animations

17 292

personnes renseignées

36 000

appels reçus

(+294% par rapport à 2019)

LE DIGITAL AU SERVICE DE TOUS

Dans notre volonté de permettre l'accès à nos services à l'ensemble de nos publics, nous avons mis en place plusieurs mesures sur notre site **www.ircem.com** :

- Une **traduction** des 25 pages les plus consultées
- Une **lecture à haute voix** des pages les plus consultées
- Une **traduction des Livrets de Bienvenue** destinés aux nouveaux arrivants dans la profession



**NOUS OFFRONS
LA MÊME QUALITÉ
DE SERVICE À
TOUS NOS CLIENTS**

ACCOMPAGNER NOS CLIENTS

LA PRÉVENTION DES RISQUES À DOMICILE

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles est significatif dans le secteur des services à la personne. Les principaux accidents et pathologies sont liés à la **manutention de charges**, aux **chutes** de plain-pied et de hauteur, aux risques infectieux au contact de personnes malades, du linge ou des objets souillés, aux **risques chimiques** liés à l'utilisation des produits d'entretien. Enfin, les fréquents **déplacements professionnels** d'un domicile à un autre engendrent un nombre d'accidents de trajet important.

Les travaux de prévention menés par l'IRCEM Prévoyance et ses partenaires ont permis de développer des **outils de prévention digitalisés** afin de sensibiliser les salariés, les employeurs et les professionnels du secteur des services à la personne à la prévention des risques professionnels. Ces outils sont intégrés au site dédié à la prévention des risques professionnels du secteur des emplois de la famille :

prevention-domicile.fr

Un employeur particulier, comme tout employeur, est tenu d'assurer la sécurité de son salarié. Pour cela, il lui incombe d'évaluer les risques auxquels son salarié est exposé, et de mettre en œuvre conjointement des mesures de prévention adaptées.

Les enjeux pour le salarié sont très importants, sur le plan personnel comme professionnel :

- ✓ **Préserver** sa santé,
- ✓ **Sécuriser** son lieu de travail, repérer les risques des différentes activités,
- ✓ **Éviter** les accidents du travail et les blessures,
- ✓ Éviter l'inaptitude au travail et conserver son emploi.

Le **site prevention-domicile.fr** permet d'accéder aux contenus nécessaires à la mise en place d'une démarche de prévention personnalisée grâce à :

- Une **médiathèque** (vidéos, brochures, grilles de repérages...),
- Un **jeu 3D composé de 12 modules** (disponible sur tablette et smartphone),
- Des **quizz** (12 thématiques - 28 quizz - 112 questions),
- Des **parcours personnalisés prévention** (7 profils). Un parcours spécifique sur la petite enfance a été intégré en 2019.



> www.prevention-domicile.fr

Conception du site prevention-domicile.fr



LA PRÉVENTION DE LA VIE QUOTIDIENNE : BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ, LOISIRS



« Vivons Bien Vivons Mieux », marque de la société Quatersperanto, filiale d'IRCEM Prévoyance, **développe des services et produits pour prendre soin de toute la famille et anticiper les risques d'accidents.**

Parce que **préserver sa santé au quotidien** permet d'envisager l'avenir avec confiance, voici les services exclusifs de «**Vivons Bien Vivons Mieux**» réservés aux adhérents IRCEM Mutuelle :

- L'expertise de professionnels reconnus sur le **site de conseils prévention** : www.vivonsbienvivonsmieux.fr
- Un **programme personnalisé de coaching santé** avec le partenaire «Medialane» pour maintenir durablement une bonne hygiène de vie
- Une équipe de **médecins, généralistes ou spécialistes** du partenaire «Mes Docteurs», pour obtenir une réponse rapide et fiable à toute question médicale.

> www.vivonsbienvivonsmieux.fr

EN CAS DE DIFFICULTÉ BUDGÉTAIRE



Au-delà des aides financières proposées par notre service Action sociale, nous avons mis en place un partenariat avec l'association CRÉSUS (Association reconnue mission d'utilité publique, Association de défense des consommateurs, Organisme de formation). Ce partenariat a pour objectif **d'accompagner et de soutenir durablement les salariés du secteur en cas de difficultés budgétaires.**

L'accompagnement proposé est **individuel** et intervient autant au niveau des sphères **bancaires, fiscales que juridiques et sociales**. Il peut être proposé suite à une demande d'aide auprès de l'IRCEM Prévoyance, dans le cas d'une situation de fragilité constatée. Il suppose un engagement volontaire et une adhésion claire pour réaliser l'ensemble des démarches qui permettront de **rééquilibrer le budget.**

> *CRÉSUS est l'acronyme de Chambre Régionale du Surendettement Social*



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

LA PETITE ENFANCE EN AVANT...



La page Facebook « Petite Enfance » est une page média Petite Enfance dont l'objectif est de **créer une relation affinitaire** avec les clients assistants maternels, gardes d'enfants et parents employeurs.

En parallèle, nous sommes également présent sur **Instagram** avec le compte **IRCEM Petite Enfance**. L'occasion d'échanger avec des **influenceurs du domaine de la garde d'enfant...**

UN GROUPE D'ÉCHANGE POUR LES RETRAITÉS



Pour accompagner nos séniors, nous avons mis en place le **Groupe Facebook « Bien dans ma retraite »**. Son objectif : créer une relation affinitaire avec la population des retraités et leur permettre de communiquer entre eux.

AIDER, AIMER, PARTAGER : LES VALEURS DES « HÉROS ORDINAIRES »



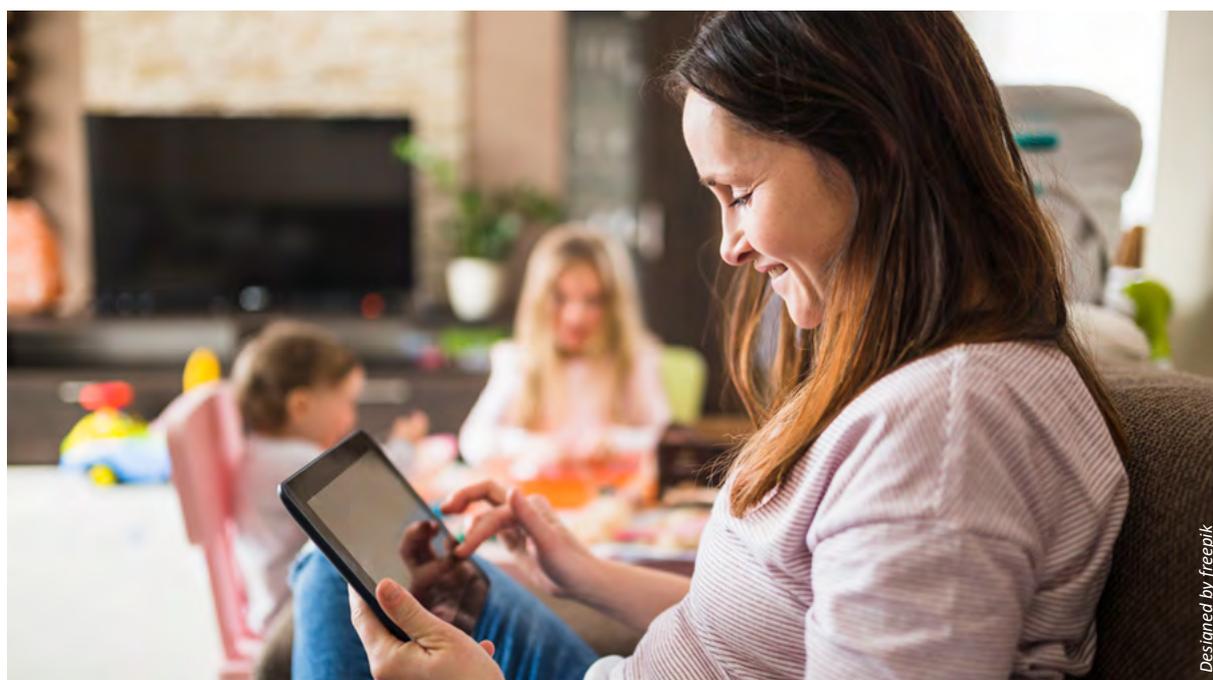
Notre mission : soutenir les aidants à domicile, tous les aidants ! A côté des **aidants professionnels**, nous retrouvons

les **aidants dits « familiaux »**, ceux qui donnent de leur temps pour accompagner un proche (conjoint, enfant, parent, voisin...) dépendant ou en perte d'autonomie. Ces « **Héros Ordinaires** », les aidants quotidiens, ont un statut encore trop peu reconnu et nombre d'entre eux n'en n'ont pas conscience.

Nous leur avons dédié une communauté sur le réseau social Facebook pour leur donner la parole et qu'ils puissent échanger entre eux. La **page Facebook « Les Héros Ordinaires »** rassemble les aidants et les aidés autour de valeurs communes : **partage, entraide, bienveillance et respect**.

La page est une vraie mine :

- De **conseils** pour mieux gérer ce quotidien hybride sans s'oublier au passage,
- D'**anecdotes** pleines de tendresse, d'humour et d'espoir,
- De **contacts** d'associations sur les territoires.



Designed by freepik

PROTÉGER NOS PUBLICS FRAGILES

DES AIDES SPÉCIFIQUES

Notre Action sociale est guidée par une valeur d'importance, la **solidarité**. Celle-ci se décline à travers des **actions de prévention, des aides financières, des partenariats** pour apporter toujours plus de services ou de réponses aux besoins de nos clients et à leur famille autour de **5 axes** :

- 1 LA PRÉSERVATION DU CAPITAL SANTÉ** en favorisant l'accès aux soins, pour éviter que nos clients renoncent à se soigner en raison d'un reste à charge parfois important,
- 2 L'ACCOMPAGNEMENT DU « BIEN VIEILLIR »** afin de donner les clés et les outils pour vivre mieux l'avancée en âge,
- 3 LE MAINTIEN OU L'ACCÈS À L'EMPLOI** pour aider nos publics à concrétiser leurs projets,
- 4 L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERTE D'AUTONOMIE** grâce à des solutions dédiées aux aidants familiaux : répit, soutien psychologique, formation, etc.
- 5 LES AIDES INDIVIDUELLES** pour répondre aux situations d'urgence.

SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR, ASSISTANTS MATERNELS DU PARENT EMPLOYEUR



- ✓ **Favoriser l'accès aux soins** (aide aux frais de santé, prévention des Troubles Musculo-Squelettiques...)
- ✓ **Promouvoir le développement professionnel** (aide à la prise de fonction, aide à la mobilité...)
- ✓ **Soutenir les familles monoparentales** (aide aux travaux ménagers, aide aux frais de garde...)
- ✓ **Soutenir les moments difficiles** (aide exceptionnelle, aide aux frais d'obsèques...)
- ✓ **Favoriser le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles** (aide au financement d'un moyen de transport)
- ✓ **Réduire la fracture numérique** (aide à l'acquisition d'un ordinateur...)

RETRAITÉS DES SERVICES À LA PERSONNE



- ✓ **Préserver l'accès aux soins médicaux** (aide aux frais de santé, CESU aide à domicile d'urgence...)
- ✓ **Donner les clés du bien vieillir** (frais de déménagement, pratique d'une activité sportive...)
- ✓ **Prolonger le maintien à domicile** (portage de repas, téléassistance...)
- ✓ **Accompagner la perte d'autonomie** (appareillage médical, accueil de jour...)
- ✓ **Soutenir les moments difficiles** (aide forfaitaire énergie, aide sinistre...)
- ✓ **Réduire la fracture numérique** (aide à l'initiation informatique...)

ADHÉRENTS IRCEM MUTUELLE

- ✓ Aide prévention santé (actes hors nomenclature, dépense dentaire et/ou auditive...)
- ✓ Aide aux situations de handicap (achat de matériel, travaux d'aménagement...)
- ✓ Forfait bien-être
- ✓ Aide à la pratique du sport
- ✓ Difficulté passagère (aide au financement de la cotisation santé)



**PRÈS DE 11 MILLIONS
D'AIDANTS... SOIT
1 FRANÇAIS SUR 5**

AIDANTS FAMILIAUX

- ✓ Solutions de répit
- ✓ Aides financières
- ✓ Réseau d'entraide
- ✓ Groupes de parole
- ✓ Soutien psychologique
- ✓ Formations

CATASTROPHES NATURELLES, L'IRCEM SOLIDAIRE !

Les catastrophes naturelles se multiplient ces dernières années. Que les communes de nos clients soient reconnues en état de catastrophe naturelle ou non, si nos clients ont subi un sinistre, nous mettons en œuvre un ensemble d'**aides et de services pour les accompagner** dans ces moments difficiles :

- Des **aides financières d'urgence**,
- Le service **IRCEM Plus**,
- Des **permanences en région**, en partenariat avec les mairies ou acteurs locaux,
- Des rencontres avec des **psychologues cliniciens**.



LE SERVICE « IRCEM PLUS » POUR MIEUX VIVRE LE QUOTIDIEN

IRCEM Plus, service d'accompagnement à distance des parcours de vie, assure son soutien dans toutes les étapes du quotidien des clients. Ce service a été mis en place pour **apporter un soutien, une écoute et des réponses aux problématiques et aux situations de fragilités** diverses que nos publics peuvent rencontrer dans leur quotidien (stress, surcharge de travail, perte d'un proche, accident, difficultés familiales, maladie, handicap...). Cet accompagnement renforcé vise à **trouver ensemble des solutions** afin d'agir sur ces situations qui peuvent affaiblir leur bien-être et leur quotidien et de mettre en relation les publics avec des acteurs de proximité.

En complément, selon la situation et avec accord des clients, ils peuvent également être orientés vers un **service d'écoute et d'accompagnement psychologique**.



ACCOMPAGNER NOS COLLABORATEURS

Nous estimons nécessaire de créer les conditions en interne d'une **mobilisation positive** de l'ensemble des co-élaborateurs de notre Groupe. L'expression de cette mobilisation s'exprime au travers de notre charte des valeurs : **Ambition, Performance, Solidarité, Respect.**



- Promouvoir la diversité et agir contre les discriminations
- Accroître nos compétences
- Fonctionner en entreprise libérée
- Développer notre culture d'entreprise
- Instaurer des Pôles dédiés

SOLIDARITÉ, BIENVEILLANCE ET PERFORMANCE MÊME PENDANT LA CRISE !

Face à la crise et les confinements successifs, nous avons déployés un ensemble de mesures visant à accompagner non seulement nos publics (cf la partie « Accompagner nos clients ») mais également nos co-élaborateurs.

Afin de **garantir la continuité de nos activités tout en préservant la santé de nos co-élaborateurs**, différentes mesures ont été prises :

- **Généralisation du télétravail.** Déjà existant au sein de notre groupe, le télétravail s'est élargi pour permettre à chacun de travailler de son domicile. Les co-élaborateurs ne pouvant pas en bénéficier se sont vu attribuer de nouvelles missions comme l'accompagnement de nos publics par le biais d'appels de bienveillance (cf la partie « Accompagner nos clients ») ;
- **Adaptation et mise en place d'outils informatiques** pour conserver une qualité de service optimale et proposer des téléconférences ;
- **Accompagnement accru des managers** pour conserver un lien social et une dynamique d'équipe ;
- **Diffusion d'un module de formation « Préconisation de sécurité sanitaire pour la continuité d'activité »** présentant les consignes de bonne conduite concernant les mesures de précaution à prendre au sein du groupe ;
- **Elaboration et diffusion de procédures d'informations** dans le cadre de la reprise progressive des activités en présentiel : procédure d'organisation dans le cadre de retour sur site, d'autodiagnostic, de prise en charge d'une personne symptomatique, de nettoyage du véhicule de l'entreprise et de l'accueil des visiteurs.





UNIS MÊME DÉUNIS !

Face à la situation sanitaire, l'isolement s'est parfois fait sentir. Les confinements successifs sont devenus de plus en plus difficiles à supporter et ont pu entamer le moral de certains.

Afin de palier à cela, des **dispositifs d'accompagnement** ont été mis en place pour préserver la **santé psychologique** de chacun : dispositif gouvernemental (CovidEcoute), correspondants régionaux (Croix-Rouge française, SOS Amitié...) et partenaires (Rehalto, Pôle Santé Travail).

En complément, il nous a paru important de créer un **réseau d'entraide interne** et ce afin de rester unis même désunis. **Un groupe de travail pour « Améliorer le bien-être au travail en période de confinement »** s'est mis en place. Une dizaine de co-élaborateurs se sont rendus disponibles pour apporter une écoute à ceux qui en avaient le besoin ou tout simplement l'envie.

Un dispositif profitable autant que de besoin !



**SOYONS UNIS MÊME DÉUNIS,
POUR MIEUX VIVRE
LA CRISE SANITAIRE**

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS

LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ

Dès 2005, en signant la Charte de la diversité, nous nous sommes engagés à lutter contre toute forme de discrimination et à mettre en place une démarche en faveur de la « diversité ». Ainsi nous avons mis en œuvre une **politique de gestion des Ressources Humaines** centrée sur la **reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles**. Nous favorisons ainsi la cohésion et l'équité sociale, tout en augmentant notre performance.



Signer la Charte c'est :

- Manifester son engagement en faveur de la **non-discrimination** et de la **diversité**,
- Favoriser l'**égalité des chances** face à l'emploi,
- Améliorer la **performance** de l'entreprise.



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES - FEMMES

Inscrit dans la lutte contre la discrimination et le sexisme, notre UES a obtenu au titre de l'index égalité femmes-hommes un résultat de :

77 SUR 100

EMPLOI DE JEUNES ET DE SÉNIORS (CONTRAT DE GÉNÉRATION)



Le contrat de génération est un dispositif visant à favoriser le **maintien en emploi des seniors**, l'**insertion durable de jeunes** dans l'emploi et la transmission de compétences dans l'entreprise.



JEUNES

NOTRE ENGAGEMENT : Une embauche de jeunes de 25 ans et moins au moins égale à 10% des embauches réalisées sur l'année.

- 14** salariés âgés de 25 ans et moins
- 6** contrats de professionnalisation
- 6** stagiaires pour une durée supérieure à une semaine (écoles, universités...)



SÉNIORS

NOTRE ENGAGEMENT : Une embauche de seniors de 51 ans et plus au moins égale à 5% des embauches réalisées sur l'année.

84 salariés âgés de 51 ans et plus dont 46 de 56 ans et plus



EMPLOI DE PERSONNES HANDICAPÉES

L'insertion professionnelle des personnes handicapées **dépasse la simple contrainte légale** pour ouvrir une réflexion plus large sur notre entreprise, nos valeurs, notre organisation. Nous favorisons l'emploi de personnes handicapées.

En 2020, **57** salariés disposaient d'unités bénéficiaires tandis que l'obligation légale d'emploi est de 24 bénéficiaires.



ACCROÎTRE NOS COMPÉTENCES

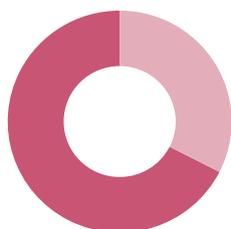
L'EMPLOI



464
collaborateurs



66 %
femmes



34 %
hommes



41 %
employés

35 %
agents de
maitrise

24 %
cadres



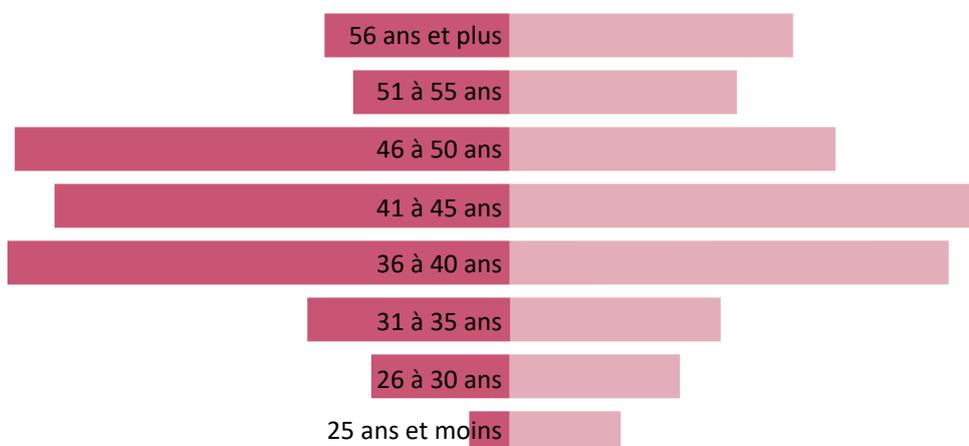
4
salariés partis
en retraite



249
salariés
formés



86
salariés en
temps partiel



LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS ET DES COMPÉTENCES

La formation est un levier de progrès. Elle a permis d'introduire la nouvelle décennie sur un nouveau projet d'entreprise **QUINTESSENCE 2030**.

Nous avons une volonté forte de nous entourer de **collaborateurs qualifiés pour relever les nouveaux défis** de la protection sociale. Nous envisageons nos collaborateurs comme des co-élaborateurs, acteurs impliqués dans la co-construction pour nous permettre de progresser et d'innover. Pour autant, nous favorisons la formation tout au long de la vie professionnelle.

Ainsi, en 2020, la formation professionnelle continue demeure un élément essentiel de la performance de nos équipes en représentant **2,28%** de la masse salariale.

La formation aux métiers et outils opérationnels de notre Groupe est assurée par une **équipe dédiée**.

Toutes formations confondues, **249 salariés** ont bénéficié d'un stage de formation totalisant ainsi **2 400 heures** en 2020.

Nous encourageons et favorisons la mise en œuvre de **périodes/contrats de professionnalisation** avec pour objectif l'obtention d'un diplôme ou d'une certification.

La mobilité interne est favorisée par une **politique de recrutement** promue par la Direction Générale et relayée par la Direction des Ressources et des Comptabilités. Connue de tous, celle-ci est accessible dans notre Intranet ; il en est de même pour les offres d'emploi (CDI ou CDD).

Cette mobilité influe également sur les promotions. En 2020, **92 collaborateurs** ont bénéficié d'une évolution professionnelle (changement de statut, de classe ou de niveau d'emploi).



LE RECRUTEMENT



#VOUSAVEZDUTAIENT

Diffusées sur notre **site de recrutement**, nos offres d'emploi sont également relayées sur notre **compte LinkedIn**.

Nous participons également à des **salons de ressources humaines régionaux** pour promouvoir notre secteur et proposer nos offres d'emploi.

*> Notre site de recrutement
> Notre page LinkedIn*



L'INTÉGRATION

Chaque nouveau collaborateur bénéficie d'un **parcours d'intégration « nouveaux arrivants »**, personnalisé en fonction du poste occupé. Ce dispositif est co-construit avec le service des ressources humaines et les managers. Le nouveau salarié est accompagné tout le long de son parcours par son **« parrain »**, un salarié-ressource sur lequel il peut s'appuyer et à qui il peut poser toutes ses questions.

LE DIALOGUE SOCIAL

En tant que groupe paritaire, le dialogue social occupe une place importante dans notre organisation. Notre Direction et nos instances représentatives du personnel ont décidé de mettre en place une **politique de dialogue social transparente et constructive**. Cette démarche progressiste permet notamment la conclusion d'**accords collectifs innovants et structurants**.

Au-delà des négociations ponctuelles avec les organisations syndicales représentatives, notre politique de dialogue social se construit et s'exprime tous les mois lors des **rencontres mensuelles avec le Comité d'Entreprise devenu CSE** (19 rencontres en 2020).



5 ACCORDS SIGNÉS EN 2020

- Accord sur le versement de la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat (18/02/2020)
- Accord sur le versement de la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat hors champs (18/02/2020)
- Accord sur la rémunération, le temps de travail et la valeur ajoutée 2020 (09/11/2020)
- Avenant 3 à l'Accord de prévoyance santé (03/12/2020)
- Accord de télétravail (08/12/2020)



2 STRUCTURES DE CONCERTATION

- La commission intéressement
- La commission télétravail



TOUS ACTEURS, CITOYENS LIBRES ET RESPONSABLES

Dynamique de progrès de notre Groupe



Tous nos co-élaborateurs sont **acteurs dans notre organisation** et **porteurs de nos valeurs**. Lorsqu'un co-élaborateur rejoint notre Groupe, de manière ponctuelle sur une courte mission, ou de manière plus pérenne, notre règlement intérieur lui est transmis. À cela, s'adjoint un **recueil de 4 chartes internes** qui doit faire l'objet d'une lecture avisée.

- Charte éthique
- Code de conduite anticorruption
- Charte relative à l'utilisation et à la protection des données
- Charte de bon usage des ressources informatiques et des moyens de communication

NOUVEAUTÉ 2020

UNE PLATEFORME D'ALERTE INTERNE

Dans la continuité de poursuivre notre lutte anticorruption et du respect de notre charte éthique, un **dispositif d'alerte VIRGILE** a été mis en place au sein de notre groupe. Accessible à tous depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone, cet outil permet aux co-élaborateurs de **réaliser des signalements en toute confidentialité et sécurité**.

Le signalement est un droit accordé aux co-élaborateurs et en aucun cas une obligation.



Designed by freepik

FONCTIONNER EN ENTREPRISE LIBÉRÉE

ENSEMBLE VERS UNE ORGANISATION LIBÉRÉE (ENVOL)

Fort de notre volonté de favoriser l'**implication de tous nos collaborateurs au cœur de notre fonctionnement**, nous nous sommes lancés en 2017 dans une démarche dite d'**« entreprise libérée »**, via le projet ENVOL (ENsemble Vers une Organisation Libérée).

Dans une entreprise libérée, le nombre de strates hiérarchiques est réduit au strict minimum. Le système hiérarchique classique est remplacé par une structure plus plate où les **collaborateurs s'autodirigent**.



Designed by freepik



**CRÉER LES CONDITIONS OÙ CHACUN CONTRIBUE, OÙ CHACUN EST ACTEUR :
LE COLLABORATEUR DEVIENT ALORS « CO-ÉLABORATEUR »**

Cette démocratie ne signifie pas pour autant l'anarchie. Définies collectivement pour encadrer le fonctionnement de la structure, des règles garantissent l'espace de liberté de chacun. Il ne s'agit pas de supprimer toute organisation mais d'en proposer une nouvelle, plus bienveillante reposant sur une organisation en groupes appelés « cercles » permettant de **libérer la parole** et de **co-construire les projets de demain** pour nos clients.

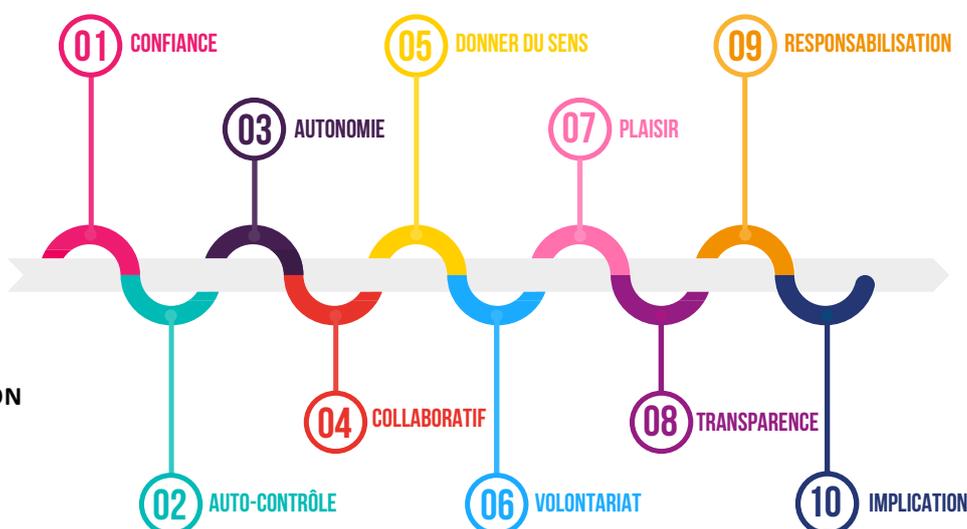
L'organisation en cercles a pour objectif de **prendre en compte toutes les interactions et de favoriser les actions disruptives**. En quelques mots : partager ses expériences pour une meilleure agilité... et au final innover et créer de la valeur !

ZOOM SUR... LES FACILITATEURS

A la fois médiateur et animateur, le facilitateur :

- **Garantit le bon fonctionnement** des réunions de travail,
- **S'assure que les résultats soient atteints** en favorisant l'active participation de tous les membres du groupe. La facilitation promeut ainsi une meilleure confiance au sein du groupe et une meilleure aptitude à travailler en équipe,
- **Aide le groupe à exprimer et à articuler ses idées et à faire naître des résultats optimums**. Le contenu est celui du groupe ; il lui appartient. Le facilitateur prend en charge le processus de participation ; il s'assure que tous les membres contribuent au dialogue sans peur et dans les meilleures conditions.

**10 POINTS CLÉS
POUR UNE ORGANISATION
PLUS AGILE ET LIBÉRÉE**



THÉIA, L'OUTIL DE L'ENTREPRISE LIBÉRÉE

Notre intranet collaboratif est un outil de connaissance, de communication et de partage où chacun coopère et échange afin d'atteindre un but commun.

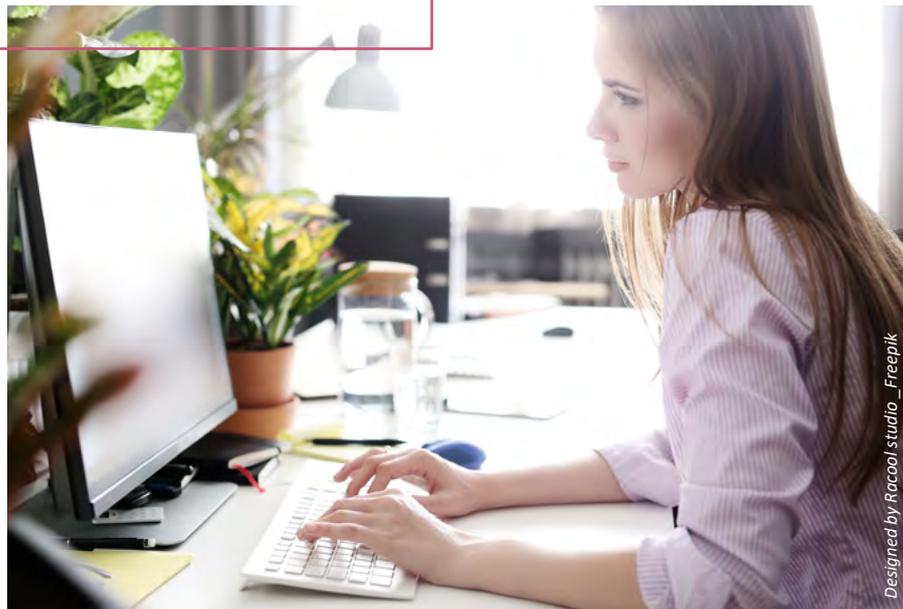
ESPACE D'ÉCHANGES ET DE COLLABORATION

- ✓ Fluidifier l'information
- ✓ Partager le savoir et les expériences
- ✓ Connecter les co-élaborateurs
- ✓ Faciliter le dialogue
- ✓ Casser les silos
- ✓ Libérer les énergies / les talents



**RENDRE L'INFORMATION
ACCESSIBLE, LUDIQUE
ET CENTRALISÉE,
OÙ TOUT LE MONDE
EST ACTEUR**

Raison d'être du Cercle Théia



Designed by Racoool Studio - Freepik

TOUS ACTEURS
HUMANITÉ
ECHANGE
INNOVATION
AAUTORISER L'ERREUR

UNE COMMUNICATION ACCRUE PENDANT LA CRISE

Afin de garantir la **continuité des activités tout en préservant la santé de nos co-élaborateurs** pendant la crise sanitaire, nous avons accru notre communication interne notamment via notre intranet.

Face à la crise, Théia s'est présenté comme un **véritable outil de partage et de diffusion de méthodes, conseils et procédures.**

DÉVELOPPER NOTRE CULTURE D'ENTREPRISE

L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Nous avons négocié avec les partenaires sociaux des dispositions permettant de mieux **concilier les contraintes professionnelles avec la vie familiale**.

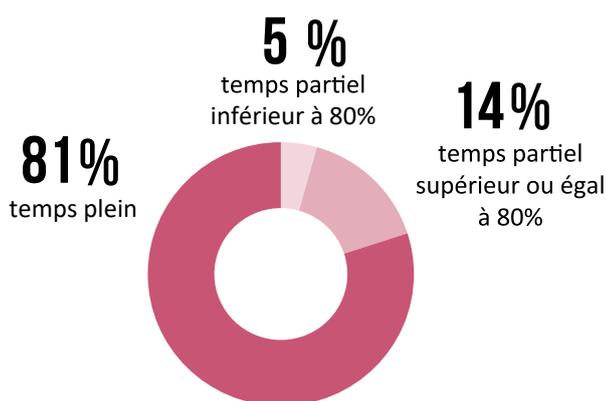
L'HORAIRE VARIABLE

Il nous importe de laisser à chacun la possibilité d'accomplir son temps de travail en l'adaptant à des conditions de vie personnelle et familiale. **Chaque membre du personnel détermine ainsi lui-même ses heures d'entrée et de sortie** pour qu'en fin de période déterminée, les heures de travail effectivement accomplies correspondent à la durée de temps de travail dû conformément au contrat de travail et au règlement de l'Institution.

Depuis janvier 2016, nous offrons à nos salariés **deux modalités complémentaires (facultatives) sur l'organisation du temps de travail** issue de l'avenant n°4 à l'accord sur l'EOTT du 24/11/2015 soit au choix : à la semaine 36h30 sur 4,5 jours ou 73 h sur deux semaines.

LE TEMPS PARTIEL

En 2020, **86 salariés bénéficiaient d'un contrat à temps partiel** dont 63 d'un temps partiel d'au moins 80%.



LE TÉLÉTRAVAIL

Le Groupe IRCÉM précurseur ! Après une expérience d'évaluation, le télétravail a été lancé en **fin 2014** à l'issue de la signature d'un accord d'entreprise. Initialement limité à 3 jours par semaine pour un co-élaboreur à temps complet et 2 jours pour un co-élaboreurs à temps partiel, **le télétravail a été élargi dès le premier confinement**. Ainsi, chaque co-élaboreur a pu travailler de son domicile et la continuité de nos activités a pu être assurée.

LE COMPTE ÉPARGNE-TEMPS

Non obligatoire, le compte épargne-temps (CET) permet au salarié d'**accumuler des droits à congé rémunéré** ou de **bénéficier d'une rémunération** (immédiate ou différée), en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises, ou des sommes qu'il y a affectées.

Chaque année, il est possible de positionner au CET :

- 5 jours de congés payés,
- 4 jours de congés d'ancienneté,
- 10 jours de RTT.



PROCHE AIDANT, SI ON FAISAIT UN DON ?

Un accord d'entreprise relatif au proche aidant a été signé. Il permet à chaque co-élaborateur qui le souhaite de faire un don sur le **Compte Don Solidarité (CDS)** de ses jours de RTT non pris.

Ce dispositif permet de recevoir des dons de jours de repos afin de **financer un futur congé proche aidant pris par un co-élaborateur**. Un beau témoignage de solidarité !



LA PAUSE DES AIDANTS IRCEM

Dans la lignée de la démarche menée actuellement par notre groupe, des co-élaborateurs aidants ont souhaité créer des **rendez-vous entre aidants** : « La pause des aidants ».

Son objectif, permettre aux aidants de :

- **Se libérer** en parlant de leurs vécus de parents, d'enfants ou de proches ;
- **Partager** leurs expériences et se soutenir ;
- **Se retrouver** pour faire une pause à l'IRCEM ou à l'extérieur ;
- **Rencontrer d'autres co-élaborateurs** qui vivent de situations similaires ;
- **S'informer** sur des points précis tels que les différentes aides existantes dans la situation d'aidants/aidés ;
- **Rencontrer des professionnels** spécialisés qui peuvent orienter sur ces sujets.

Un rendez-vous libre et confidentiel, pour faire une pause et échanger sur le rôle d'aidant qui concerne de plus en plus de personnes.

UN CADRE DE TRAVAIL PROPICE A L'ÉPANOUISSEMENT



LA CONCEPTION D'UN « LAB »

Pour véhiculer nos valeurs (ambition, respect, performance et solidarité) et favoriser l'**épanouissement professionnel** de nos salariés, nous avons créé le « Lab ». Ainsi, tout un étage de notre bâtiment principal a été aménagé afin de proposer des **espaces de travail plus conviviaux** : une salle de réunion, une salle de conférence avec mur digital et un espace de coworking agrémenté de postes de travail en libre-service, de canapés, de fauteuils « boules » cosy, d'un écran et... d'un mur végétal ! Le zen à l'état pur !



UNE BIBLIOTHÈQUE PARTICIPATIVE

Une bibliothèque solidaire et participative est accessible **dans chacun de nos bâtiments**. Alimentée lors de son lancement en 2018 par le don de livres de la part des co-élaborateurs, la bibliothèque fonctionne désormais par l'échange : **un livre emprunté = un livre déposé**.

Basée sur la confiance, la gestion de la bibliothèque se fait **en toute autonomie**, grâce à la solidarité et aux règles de savoir-vivre.

LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

Afin d'**augmenter le confort de nos co-élaborateurs** dans l'exécution de leur tâche et de contrer les effets néfastes du statisme et de la sédentarité liés au travail de bureau nous avons :

- Développé la prévention de niveau 1 via la **diffusion de messages motivant** nos salariés à prendre l'escalier, à utiliser leur vélo ou à marcher,
- Investi dans des « **vélos-bureaux** » pour nos différents espaces de travail,
- Remplacé les chaises de bureau par des « **chaises-ballons** » dans l'une de nos salles de réunion.



Afin de ne pas céder à la « réunionite », nous avons affiché dans toutes nos salles une fiche pratique « **Les 7 règles d'une réunion efficace** » pour adopter des comportements plus sains et plus productifs.

LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES DE L'IRCEM



Désireux de proposer à nos co-élaborateurs, la **possibilité de faire garder leur(s) jeune(s) enfant(s) à proximité de notre siège social**. Nous nouons depuis 2019 un partenariat avec une association d'assistantes maternelles située à Roubaix : « Grandissons ensemble ».

Soucieux de contribuer à la qualité des locaux et à l'accueil des enfants en bas âge par les assistantes maternelles, **nous avons financé les travaux** de modernisation qui ont duré 10 mois pour en faire un lieu agréable et moderne, agréé par la PMI (Protection Maternelle et Infantile).



En fonction de sa capacité d'accueil, cette **Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)** donne la **priorité aux demandes de nos de co-élaborateurs**.

DES CO-ÉLABORATEURS PROTÉGÉS

UN ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS DANS LES DIFFICULTÉS DE LA VIE

Pour lutter contre les risques psycho-sociaux, nous avons mis en place un partenariat avec **REHALTO** afin d'**accompagner nos salariés dans les difficultés de la vie de tous les jours**. L'objectif du programme est de fournir des ressources professionnelles appropriées à nos salariés et à l'entreprise afin de **résoudre les difficultés qui affectent l'équilibre fonctionnel de nos salariés**.





UNE PROTECTION JURIDIQUE

Tous nos salariés peuvent également avoir recours gratuitement à un **service d'assistance juridique**, par téléphone et par email, afin de se faire accompagner par un expert du droit et obtenir des réponses personnalisées à leurs questions. Une **équipe de juristes, généralistes et spécialistes**, est ainsi à leur disposition sur de nombreux domaines d'intervention, tels que la défense du consommateur (clauses abusives, rétractations, assurances...), l'habitation (troubles du voisinage, loyers, déménagement, travaux...), la famille (mariage, séparation, donations...), le droit fiscal (impôts, épargne...).

UNE ÉPARGNE SALARIALE

Nous permettons à nos collaborateurs de constituer une **épargne en vue de recevoir un revenu différé** ; cela pouvant notamment permettre de compléter un revenu en fin de carrière ou d'accompagner un évènement de la vie. 2 dispositifs d'épargne salariale :

- Un **Plan d'Épargne Entreprise (PEE)**,
- Un **Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)**.

Nous avons opté pour la mise en place d'un **dispositif incitatif** de placement en venant abonder des versements de tout ou partie de l'intéressement ou des versements volontaires.



LA PRÉVENTION SANTÉ

La prévention est un des métiers de notre Groupe. Cette expertise est mise à profit pour nos clients bien sûr mais avant tout pour nos co-élaborateurs.

Ainsi, sont proposés aux volontaires :

- Une **vaccination antigrippe annuelle** (depuis plus de 15 ans),
- Une **lutte contre la tabagisme** (depuis 2012) avec notamment le remboursement à hauteur de 100€ pour un traitement d'arrêt du tabac,
- Des **conférences thématiques** : prévention du cancer du sein, conseils nutrition...

De nombreux conseils sur la prévention des risques santé (risques psycho-sociaux, troubles musculo-squelettiques, nutrition...) sont également apportés à nos salariés via :

- notre site VivonsBienVivonsMieux.fr,
- notre Intranet,
- nos newsletters.

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pour garantir la sécurité des conditions de travail, sont organisés annuellement :

- La **formation des secouristes**,
- La tenue d'**exercices d'évacuation**,
- L'**actualisation du DUS** (Document Unique de Sécurité),
- Le suivi de son plan d'actions.

En 2020, face à la crise sanitaire, les formations ont du être décalées.



8,55 %

taux absentésime
(-2,35%)



0

accidents
du travail/trajet



0

jours perdus pour
accident de travail

INSTAURER DES PÔLES DÉDIÉS

Les profondes mutations de notre société se poursuivront voire s'amplifieront les prochaines années. En raison de cette accélération des changements, et de la nécessité de produire des résultats rapidement, nous avons créé au sein de notre organisation des **pôles dédiés** :



PÔLE AMÉLIORATION CONTINUE ET AUDIT

Sa mission : Capitaliser sur les contrôles et les réclamations afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de nos processus.



PÔLE TRANSFORMATION

Sa mission : Favoriser l'innovation et développer la croissance externe.



PÔLE AGGIORNAMENTO

Sa mission : Garantir des processus de gestion innovants, intelligents et évolutifs, pour rendre notre organisation plus efficiente.



PÔLE LONGÉVITÉ INNOVATION DES SOLUTIONS SOCIALES

Sa mission : Garantir des processus de gestion innovants, intelligents et évolutifs, pour rendre notre organisation plus efficiente.



PÔLE DATA IA ET PERSONAS

Sa mission : Développer des solutions s'appuyant sur l'Intelligence Artificielle et le Big Data pour répondre au mieux à l'évolution des habitudes, des attentes et des besoins de nos adhérents.

Ces Pôles sont des accélérateurs de transformation de notre Groupe.

Ils induisent des transformations profondes et accompagnées de l'ensemble de notre organisation.





AGIR POUR LE COLLECTIF

Dans un contexte sociétal en pleine mutation, nous œuvrons au quotidien avec nos clients, nos partenaires et notre écosystème pour **soutenir l'emploi et la qualité de vie au travail** sur le territoire.

-
- Être acteur du développement local
 - Nous impliquer dans des actions citoyennes et solidaires
 - Limiter l'impact de nos activités sur l'environnement
 - S'engager en faveur du pacte mondial de l'ONU
 - Gérer nos actifs de façon responsable

IRCEM PRÉVOYANCE SOUTIENT L'INNOVATION

L'IRCEM Prévoyance entre dans le capital d'Unaide à hauteur de 15% pour **accélérer le déploiement de ses services sur le territoire français.**

À la croisée du domaine sanitaire et de l'intelligence artificielle, Unaide prône un **changement de paradigme de l'accompagnement à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.** Ainsi le parti-pris de Unaide est de **développer des outils digitaux et technologiques performants** à destination de nos publics, de mettre en place une organisation valorisante des assistantes de vie, afin d'impacter l'ensemble de la chaîne de valeur.

*> Lire le Communiqué de presse
> En savoir plus sur Unaide*



**Témoignage de Jean-Charles Grollemund,
Directeur Général de Groupe IRCEM**

L'innovation est dans l'ADN de notre Groupe de Protection Sociale IRCEM. L'innovation est nécessaire pour adapter nos modèles en forte mutation et accélérée par la crise pandémique que nous traversons. L'innovation porte aussi bien sur les processus de gestion des organisations que sur les produits, services et solutions à proposer. **L'innovation est indissociable de la notion d'éthique pour notre Groupe.**

Voici les raisons qui expliquent notre entrée dans le capital d'Unaide : le **développement d'un nouveau modèle mandataire** du secteur du particulier employeur nourri d'expériences proches de ce secteur à la fois locales et européennes.

Je suis convaincu qu'Unaide a la capacité d'essaimer sur l'ensemble du territoire son modèle et de devenir ainsi un acteur national important de la Silver économie à l'aube de la mise en place du 5^{ème} pilier de la Sécurité sociale destiné à la longévité.

LE GROUPE IRCEM POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le Groupe IRCEM est devenu grand partenaire du **programme Emergence d'Aréli**.

Ce programme a pour vocation d'**accompagner, de favoriser et de financer les études supérieures de jeunes** bacheliers avec mention, boursiers de l'état, **issus de milieux modestes**.

Tous les ans, une promotion de 30 à 50 jeunes bacheliers sur 200 candidats de la région Hauts-de-France est sélectionnée pour rejoindre le programme. Ces lauréats bénéficient d'un **accompagnement humain et financier** sur toute la durée de leurs études.

En devenant grand partenaire du programme Emergence, nous :

- **Soutenons financièrement** le programme (les soutiens financiers sont reversés aux lauréats sous forme de bourses d'études et, si nécessaire, d'aide au logement et à la réalisation de stages à l'étranger) ;
- **Ouvrons les portes** de nos bureaux et de ses réseaux ;
- **Parrainons** plusieurs jeunes lauréats (certains de co-élaborateurs du groupe deviennent des parrains volontaires).

Nous participons ainsi à faire réussir ces jeunes, brillants et motivés et à promouvoir la diversité en entreprise. Une riche et belle expérience humaine !

> [En savoir plus sur le programme Emergence](#)



LE GROUPE IRCÉM PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DU ROBOT CUTII



En entrant dans le capital de la **société CareClever**, nous participons au déploiement du **robot Cutii**.

Conçu et fabriqué en France, le robot compagnon Cutii est destiné à **apporter des services aux personnes âgées**. Son but est de **rompre l'isolement** des séniors. Grâce à lui, il est possible de communiquer par appels vidéo avec ses proches, faire des activités depuis chez soi en direct avec des animateurs ainsi que de consulter un médecin en moins de deux minutes. **Un véritable outil pour maintenir le lien social auprès des seniors !**

Face au Covid-19, les EHPAD ont dû fermer les portes de leurs résidences au public privé alors les résidents de leurs visites. Initialement destiné à un public à domicile, CareClever a décidé de mettre à **disposition des EHPAD une dizaine de robots gratuitement**. Son objectif : combattre la solitude des résidents mais surtout leur permettre de **garder un contact essentiel avec leurs proches**.

> En savoir plus sur Cutii



LA GROUPE IRCEM EN FAVEUR DES START-UP FRANÇAISES

Depuis 2020, le Groupe IRCEM est devenu partenaire de référence et membre des comités d'engagement du **Bio Incubateur EURASANTE**. Ainsi, il soutient l'**accompagnement de start-up françaises prometteuses** dans les domaines de la prévention primaire et secondaire mais également dans des projets curatifs.

> En savoir plus sur le Bio Incubateur EURASANTE



L'INNOVATION AU SERVICE DU HANDICAP

My Human Kit, structure rennaise, vise à changer le regard sur le handicap, à travers l'invention, le partage et la fabrication à moindre coût d'aides techniques pour et avec les personnes concernées par un handicap.

Afin de soutenir cette structure innovante dans cette démarche globale, notre **service Action Sociale aide financièrement My Human Kit** dans le but de lui permettre de développer ses outils mais également d'**apporter des solutions liées à divers handicaps**.

> En savoir plus sur My Human Kit



ÉLECTIONS IRCEM MUTUELLE VOTER SOLIDAIRE !

Dans le cadre des élections de ses délégués, l'IRCEM Mutuelle a souhaité soutenir une **association agissant dans le domaine des Maladies Rares** : « La Vie par un Fil »

Active depuis plus de 30 ans en France, « La Vie par un Fil » est une association Loi 1901 pour les enfants et adultes atteints de graves maladies ou malformations digestives nécessitant une nutrition artificielle.

Pour chaque vote exprimé, l'IRCEM Mutuelle a reversé 0,20 € à l'association.

> En savoir plus sur La Vie par un Fil

Le 15 septembre 2020, s'est tenue notre Assemblée générale à Lille. À cette occasion, le conseil d'administration a été partiellement renouvelé. Nous avons également eu le grand plaisir de symboliser par un chèque géant le **don versé à l'association «La Vie par un Fil»**. Monsieur Claude DRIAUX, président d'IRCEM Mutuelle a remis ce chèque à Madame Catherine Kapjr, vice-présidente de l'association.



ÊTRE ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Indissociable de la ville de Roubaix, notre ville d'adoption, nous soutenons la **culture locale**.



Camster/Wikipédia

LA PISCINE
ROUBAIX

Mécène de « La Piscine », le musée d'art et d'industrie André Diligent

Avec **plus de 460 salariés** en CDI/CDD, nous maintenons notre effectif au cœur d'un bassin d'emploi qui connaît de grandes difficultés. Le taux de Chômage de Roubaix est actuellement de plus de 10% de la population active.



Designed rawpixel.com by freepik



**81% DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES
EST DISTRIBUÉ LOCALEMENT**

Source : Biom Attitude - Exercice de référence 2018

Nous agissons pour le développement local. Nous nous efforçons de réaliser nos achats (imprimerie, routage, entretien bâtiment...) dans la **Région Hauts-de-France**.

Nous favorisons des **associations locales d'insertion** :



APF FRANCE HANDICAP

L'Association des Paralysés de France, France Handicap, est la plus importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

> Entretien de nos espaces verts



ÉLISE

ÉLISE a pour volonté de conjuguer protection de l'environnement et création d'emplois solidaires dans la Région Hauts-de-France pour des personnes en situation de handicap.

> Collecte et traitement de nos déchets papiers et plastiques

NOUS IMPLIQUER DANS DES ACTIONS CITOYENNES ET SOLIDAIRES

DES COLLECTES MULTIPLES

Nous affichons clairement notre **engagement solidaire** et **notre démarche vers le recyclage et l'usage prolongé des biens**. Depuis plusieurs années, nous initiions de multiples collectes :

- Des **collectes ponctuelles** sur différents thèmes, en phase avec un besoin réel et d'actualité (denrées alimentaires, fournitures scolaires, produits d'hygiène...);
- Des **collectes permanentes** de vêtements, tissus, chaussures, maroquinerie et jouets usagés... en mettant à disposition sur notre parking aérien une benne prévue à cet effet.



**LA SOLIDARITÉ,
UNE VALEUR FORTE
DE NOTRE GROUPE.**

Au-delà de l'accomplissement d'un beau geste citoyen, éco-responsable et solidaire au profit de «Triboulo/Main Forte», ces dons de nos co-élaborateurs permettent également la **création d'emplois durables** avec la formation au permis poids lourd et l'apprentissage du métier de chauffeur-livreur à des adultes en rupture sociale dans la Région Hauts-de-France.

Associés au **CCAS de Roubaix** depuis 2018, nous organisons en interne, tout au long de l'année, de multiples collectes qui sont ensuite distribuées aux **différentes Associations de Roubaix et alentours**.

UNE FONDATION D'ENTREPRISE ENGAGÉE

Notre Fondation d'entreprise IRCEM a pour objet de **soutenir toutes les actions qui permettent de mieux vivre au sein de la famille** relevant notamment de la prévention, du « bien vieillir », du handicap, de la lutte contre la dépendance, du maintien à domicile à tous les âges de la vie.

La Fondation concentre ses actions sur les services de **maintien à domicile**. La première cible concerne les patients atteints de la **maladie de Parkinson** qui touche 150 000 patients en France et soutient leurs aidants. La seconde cible concerne les **maladies rares** touchant l'enfance avec le même objectif de faciliter le maintien à domicile.



[Découvrir le Rapport d'activité 2020](#)



L'ORGANISATION D'UN PREMIER COLLOQUE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La Fondation d'entreprise IRCEM a organisé le jeudi 30 janvier 2020, avec le soutien de la Fondation Maladies Rares, son **premier colloque** autour de **l'amélioration des parcours de vie des malades et de leurs proches aidants**.

Le colloque s'est organisé autour de **13 interventions et témoignages de malades, aidants, médecins, et chercheurs** lauréats de l'appel à projets en Sciences Humaines et Sociales de la Fondation Maladies Rares, financé par la Fondation d'entreprise IRCEM.



[Découvrir les actes du colloque](#)

LA PARTICIPATION À LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MALADIES RARES

Les 28 et 29 février 2020, la Fondation d'entreprise IRCEM s'est mobilisée pour la Journée Internationale des Maladies Rares. Comme l'année précédente, elle a tenu à maintenir son soutien aux filières de santé maladies rares : Filière de Santé FIMATHO et FAI2R Filière de Santé.

Au programme, une conférence et un village éphémère maladies rares : deux journées sous le signe du partage, joyeuses et stimulantes grâce aux filières organisatrices, aux associations et professionnels présents, aux associations et professionnels présents.



- 92 PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE
- 70 PROFESSIONNELS ET
- 90 MEMBRES ASSOCIATIFS MOBILISÉS POUR ANIMER LE VILLAGE ÉPHÉMÈRE DES MALADIES RARES
- 1 500 VISITEURS

Revivre l'évènement



LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ENCOURAGEMENT

Le vendredi 6 mars 2020, la Fondation d'entreprise IRCEM a remis une **subvention d'encouragement pour le projet TéléSLA** porté par le CHU de Lille et l'équipe médicale de SantélyS.

Le projet TéléSLA consiste à la mise en place de **téléconsultations pour les patients atteints de SLA** à un stade avancé, à leur domicile avec le Centre SLA du CHR de Lille. Il vise à **accompagner les malades et leurs proches sans rupture de prise en charge au stade avancé de la maladie**. A ce jour, aucune expérience de ce type n'a été développée en France pour cette maladie.

Ce projet est **un des 5 projets qui a bénéficié d'un accompagnement** lors de l'atelier de co-design e-santé et maladies rares organisé en 2019 par la Fondation Maladies Rares avec le soutien de la Fondation d'entreprise IRCEM.



Designed by freepik

LIMITER L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS SUR L'ENVIRONNEMENT

DÉPLOYER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Dès 2009, nous avons montré notre engagement dans le développement durable en signant la **Charte d'engagement d'amélioration en faveur du développement durable** retenant les 3 champs prioritaires suivants:

- Diminuer le volume et instituer un tri systématique des déchets ;
- Intégrer la diversité dans l'entreprise ;
- Limiter et respecter les délais de paiement des fournisseurs.

Nous prenons en compte dans les relations avec nos fournisseurs et nos sous-traitants leur responsabilité sociale et environnementale. Dans chaque appel d'offres, les preuves de certification liées au développement durable sont demandées, voire exigées.



FAIRE DES CHOIX RESPONSABLES DE CONSOMMABLES

- ✓ Des équipements « faible consommation »
- ✓ Des impressions plus « vertes »
- ✓ Des produits référencés « gamme verte »
- ✓ Un engagement dans une démarche « **papiers responsables** » : Nous répondons à notre obligation de « Responsabilité Élargie du Producteur » et délèguons à Citeo la gestion de la fin de vie de nos papiers mis sur le marché en France. Elle participe ainsi à l'économie circulaire de la filière Papier en utilisant **100% de papiers issus de forêts gérées durablement**.



Avec une contribution de **3 650 €** pour les mises en marché 2020, nous avons financé la **collecte des papiers de 2 100 habitants**, soit un **recyclage de 36 tonnes de papiers**.



Nous sensibilisons régulièrement nos co-élaborateurs aux écogestes au bureau : réduire l'impact des impressions et des échanges numériques, trier les déchets, éteindre les ordinateurs, optimiser la consommation de fournitures de bureau...

2020 : UN GESTE VERT DE PLUS À L'IRCEM

Parmi nos bonnes résolutions de cette année, à l'IRCEM, nous avons décidé de faire un geste de plus pour la planète en adoptant le **tri sélectif**.



**À LA MAISON COMME AU BUREAU,
ADOPTONS LE BON GESTE
POUR LA PLANÈTE**

Des nouvelles **bornes de tri des déchets** sont installées dans **nos 2 bâtiments**, à chaque étage, à proximité des sas ainsi que dans les espaces de pause et de restauration.

Les poubelles individuelles de bureau (papiers et déchets divers) ont été enlevées afin de **tendre vers un tri sélectif optimal**. Désormais, chaque co-élaborateur est invité à déposer ses déchets générés au bureau dans les bornes de tri, en respectant les consignes de tri.

La plupart des déchets de bureau peuvent être triés, collectés...recyclés... ! Ce qui est valorisable, le sera grâce à un circuit de collecte et d'acheminement aux déchetteries et aux centres de recyclage.



RECYCLER POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

1 COLLECTE ET RECYCLAGE

DÉCHETS PAPIERS

 **13 335**
kg de papier, carton

DÉCHETS PLASTIQUES

 **28**
kg de plastique

2 VALORISATION

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX



323 277

litres d'eau économisés
=
4 525 douches de 5 minutes



83 277

kWh d'économie d'énergie
=
999 326 heures d'utilisation d'un PC



337

litres de pétrole
=
2 414 km en voiture essence



5 330

kg de CO2 non rejetés
=
42 642 km en bus

IMPACT SOCIAL



273

heures de travail d'emplois solidaires créés



DÉMATÉRIALISER : UN PARI GAGNANT !

LA DIGITALISATION : AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

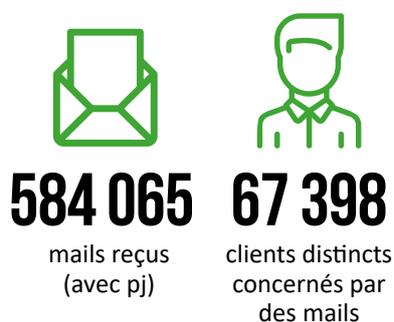
Avec des millions de documents imprimés et envoyés chaque année, la dématérialisation est un enjeu considérable auquel nous répondons par la technologie depuis 2001. 2 millions de documents ont été numérisés en 2020. Autant de papier en moins utilisé et qui ne se retrouve pas dans la nature !

Les Bordereaux de Prestations d'Indemnités Journalières « BPIJ », service d'échanges automatisés des décomptes d'indemnités journalières des salariés en arrêt de travail entre la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) et l'IRCEM Prévoyance, couvrent désormais tous les départements français et l'inscription est automatisée. Finis les échanges de courriers papier fastidieux !

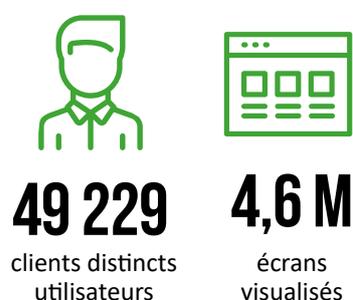


L'UTILISATION DES SERVICES NUMÉRIQUES EN CROISSANCE

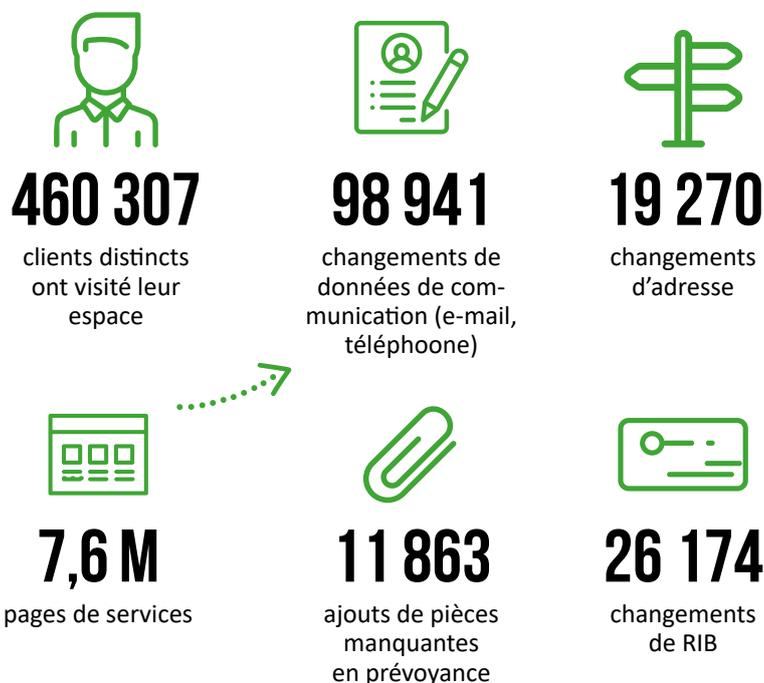
E-MAILS



APPLICATION MOBILE



PORTAIL IRCEM.COM



15 479 demandes d'aides sociales ont été traitées dans le cadre du **service de demande d'aide sociale individuelle dématérialisée**. Initié en 2019, ce projet « Web Action Sociale » s'avère être une véritable réussite !

LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE AU QUOTIDIEN

En 2020, nous nous sommes associés au **moteur de recherche français et solidaire Lilo.org**

Au-delà du respect de la vie privée de ses utilisateurs, Lilo permet de **financer gratuitement des projets sociaux et environnementaux** grâce à des recherches internet. Malin, non ?

Concrètement, chaque recherche effectuée par nos co-élaborateurs génère une goutte d'eau. Ces gouttes sont cumulées, transformées en euros puis reversées au projet soutenu.



En tant que Groupe de protection sociale, notre responsabilité est d'accompagner les familles dans toutes les étapes de leur vie. Pour cette première année de collaboration, notre choix s'est donc naturellement porté sur le projet solidaire de l'association « **Astrée** » qui œuvre, avec l'aide de ses 500 bénévoles, pour la **prévention des risques liés à l'isolement à tous les âges de la vie** au travers d'une nouvelle forme d'entraide.

Depuis l'intégration de l'outil au sein de notre groupe en septembre 2020, **42 646 gouttes** ont été générées. Plus de **1 500 €** ont ainsi été reversés au projet et ce n'est qu'un début !



AGIR POUR LE CLIMAT ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE ÉVOLUER NOS BATIMENTS

Nous nous efforçons de faire évoluer nos bâtiments en déployant :

- Des techniques et des matériaux respectant l'environnement,
- Des options d'équipements modernes et répondant aux nouvelles normes,
- Des techniques visant notamment aux économies d'énergie et à la gestion des eaux pluviales (toiture végétalisée),
- Des mises aux normes des accès de visiteurs et publics handicapés, de meilleures conditions d'accueil, d'attente et de réception de nos publics.



APPLIQUER DES MESURES DE PRÉVENTION

Nous appliquons dès que possible des mesures de prévention :

- Contrôle annuel de combustion et d'émission de gaz des chaudières (gaz) suivi d'un réglage de l'équipement,
- Raccordement progressif au réseau de chauffage urbain via une chaudière de type Biomasse fonctionnant avec des ressources naturelles inépuisables et renouvelables,
- Dépollution des eaux souillées avant déversement dans les égouts,
- Contrôle semestriel de l'amiante,
- Nettoyage bactériologique complet des réseaux de ventilation (désinfection, nettoyage, analyse),
- Conditionnement et destruction des filtres de ventilation usagés.

NOUVEAUTÉ 2020

TRAVAUX DE MODERNISATION

En 2020, ont débutés des travaux de modernisation des différents bâtiments du siège et ce afin d'améliorer la qualité de vie au travail :

- Modernisation des systèmes de **refroidissement de l'air** ;
- Remplacement des **systèmes d'éclairage par des panneaux LED**, plus souples d'utilisation, moins consommateurs en énergie, plus durables et sans besoin de changer les lampes ;
- Remplacement des **dalles de faux-plafond**.

SE DOTER D'ÉQUIPEMENTS « FAIBLES CONSOMMATIONS »

Nous menons des actions afin de limiter notre consommation d'énergie en nous dotant d'équipements « faibles consommations » :

- Utilisation d'un chauffage basse température par le plafond,
- Remplacement des éclairages obsolètes par des modèles à LED faible consommation, pilotage par un système gérant le calendrier d'occupation et ajustant l'intensité à la luminosité extérieure, mise en place de détecteurs de présence notamment dans les sanitaires,
- Mise en œuvre d'un nouveau DataCenter consommant 2 fois d'électricité (passant d'environ 120 000 kw/an à 60 000 kw/an)
- Déploiement pour les collaborateurs de postes de télétravail (fabriqués en France) ayant une consommation électrique de 6W (soit 6 fois inférieur à un ordinateur classique).

FAVORISER LES NOUVELLES MOBILITÉS

Nous participons à la **diminution de l'impact des déplacements** en favorisant le recours au télétravail et à l'utilisation de technologies de mise en relation à distance.

Nous incitons nos collaborateurs à se rendre au travail :

- A **vélo**, en mettant à leur disposition un garage protégé,
- En **transports en commun** (tramway, métro, train), en remboursant 50% de leur abonnement.



Pour nos collaborateurs souhaitant utiliser un véhicule électrique pour se rendre sur leur lieu de travail, des **bornes de recharge électrique** sont mises à leur disposition. Pour nos petits déplacements, nous sommes dotés de **deux véhicules à motorisation électrique rechargeable**.



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Les abeilles, au cœur de notre écosystème, sont menacées d'extinction et font l'objet de plans de protection nationaux et internationaux. Nous apportons une attention particulière pour préserver ou restaurer la biodiversité. Nous nous sommes dotés d'un équipement adapté à l'environnement naturel urbain avec l'adoption et l'équipement de **5 ruches postées sur le toit végétalisé de l'un de nos immeubles**.

Les colonies d'abeilles qu'elles abritent sont gérées avec l'aide d'un apiculteur professionnel local « Une ruche sur le toit » spécialisé dans l'élevage d'essaims d'abeilles.





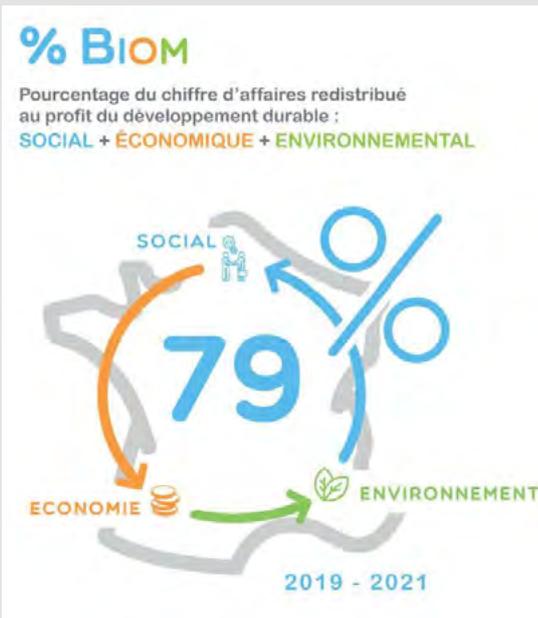
S'ENGAGER POUR DEMAIN

Dans la région Hauts-de-France, les départements Nord et Pas-de-Calais sont les moins boisés de France avec moins de 9 % de bois et de forêts. La moyenne nationale est de 31%.

En 2019, nous avons été sensibles au projet « 100 000 arbres pour demain », **projet collaboratif de reboisement de ces territoires**, piloté par La Voix du Nord, Espaces Naturels Régionaux (ENRX) et l'association régionale des Planteurs Volontaires.

Partenaire de La Voix du Nord, nous avons renouvelé en 2020 notre soutien en publiant une pleine page dans le supplément de la Voix du Nord et Nord Eclair du 25 septembre 2020. **Dans l'espoir qu'ensemble, l'objectif de 100 000 arbres plantés dans le Nord-Pas-de-Calais soit atteint.**

Agissons pour préserver nos terres forestières !



UNE CONTRIBUTION AU TERRITOIRE RECONNUE

Afin de mesurer les retombées économiques, sociales et environnementales de notre activité sur le territoire, nous avons missionné l'entreprise BIOM Attitude pour effectuer un **diagnostic de nos engagements en faveur de notre territoire**. Les résultats de la mesure de la performance sociétale de nos achats montrent un taux de **79% de redistribution de nos dépenses au profit de l'emploi, des services publics et de l'environnement**. Ceci s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue de nos pratiques**.



**NOTRE EFFICACITÉ À SOUTENIR
L'EMPLOI ET LA QUALITÉ DE VIE
EN FRANCE EST DE 79%**

S'ENGAGER EN FAVEUR DU PACTE MONDIAL DE L'ONU

Nous nous sommes engagés auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du « Global Compact Network France » des Nations Unies et de ses **10 principes** autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Désireux de faire nôtres les valeurs du pacte mondial des Nations Unies, nous nous engageons à promouvoir, communiquer et agir en faveur du respect des droits de l'homme en entreprise, de la protection de l'environnement, de la lutte anticorruption et de l'application des meilleurs standards internationaux en termes de normes de travail.

En nous engageant auprès du « Global Compact Network France », nous mettons en harmonie nos principes et valeurs avec nos actes et confirmons ainsi notre **vocation d'entreprise citoyenne**.

DROITS DE L'HOMME

1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

2 Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme



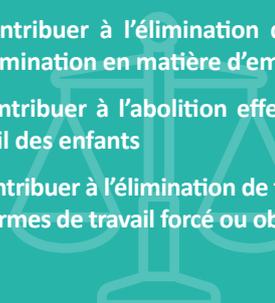
NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3 Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

4 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

6 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



ENVIRONNEMENT

7 Appliquer l'approche de précautions face aux problèmes touchant à l'environnement

8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



GÉRER NOS ACTIFS DE FAÇON RESPONSABLE

GESTION ISR DES ACTIFS



L'investissement socialement responsable (ISR) se définit comme **l'ensemble des diverses démarches d'intégration du développement durable** au sein de la gestion financière.

L'ISR répond généralement à **trois objectifs principaux** en investissant :

- Selon une certaine philosophie et dans le **respect de certaines valeurs** ;
- En **prenant en compte les risques et les opportunités tirés** de l'analyse extra-financière des émetteurs ;
- En visant un **impact favorable** sur les aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance.

Nous appliquons une démarche d'Investissement Socialement Responsable (ISR) dans notre politique de placements. Il s'agit d'un choix majeur traduisant notre **responsabilité sociale et notre engagement à l'égard de notre environnement et de nos adhérents**.

Au-delà des perspectives strictement financières, la prise en compte d'enjeux sociétaux répond à la **recherche de sens et de conviction dans les investissements**.

Notre démarche ISR consiste, dans une logique de progrès continu, à **identifier et à investir préférentiellement les supports d'investissements** (OPCVM, fonds, mandats) qui apportent des réponses aux principaux enjeux suivants :

TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- Contribution à la transition énergétique
- Offre de produits et services en lien avec la transition énergétique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Contribution à la transition économique / réponse aux enjeux de long terme

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Développement de l'emploi et des compétences
- Dialogue social et restructurations responsables
- Contribution au développement local
- Offre de produits et services avec un impact social positif (stratégie «bottom of the pyramid»)

GESTION DURABLE DES RESSOURCES

- Qualité des conditions de travail (santé-sécurité, lutte contre les discriminations, climat social, etc.)
- Relations avec les fournisseurs
- Maîtrise de l'utilisation des ressources naturelles et protection de l'environnement

GOVERNANCE RESPONSABLE

- Equilibre des pouvoirs
- Rémunération équitable
- Ethique des affaires
- Qualité des produits et relations avec les clients
- Responsabilité fiscale

IMPACTS DE LA DÉMARCHE SUR LE PORTEFEUILLE

Nous gérons près de 1,7 Md€ au 31/12/2020, qui se répartissent entre l'assurance de personnes pour 1,3 Md€ et la retraite complémentaire Agirc-Arrco pour 0,4 Md€.

Les portefeuilles se composent de 5 catégories d'actifs :

- 1 MANDATS ET FONDS DÉDIÉS**, pour lesquels nous requérons la mise en œuvre d'une gestion ISR et qui disposent d'une notation ESG et d'une mesure d'empreinte carbone
- 2 FONDS DISPOSANT DU LABEL ISR** soutenu par les pouvoirs publics
- 3 FONDS QUI INTÈGRENT DES FILTRES ESG** (Environnement, Social et Gouvernance) dans leurs processus de gestion
- 4 FONDS AYANT UN IMPACT SUR L'ÉCONOMIE RÉELLE OU UN IMPACT SOCIAL** : il s'agit de fonds de prêts à l'économie (FPE), de fonds immobiliers investissant exclusivement dans le secteur de la Santé (murs d'EHPADs, de cliniques, de résidences seniors, ...), dont une participation dans la Foncière Habitat et Humanisme qui agit pour l'habitat social
- 5 AUTRES FONDS ET SUPPORTS D'INVESTISSEMENT** n'appartenant pas aux 4 catégories précédentes.

	Valorisation		Taux de couverture scores ESG	Score ESG	Taux de couverture Empreinte Carbone	Empreinte Carbone
	en M€	en % du total des portefeuilles	% d'actifs par catégorie disposant d'un score ESG	Sur une échelle de 0 à 100	% d'actifs par catégorie disposant d'une mesure de l'empreinte carbone	Emissions de gaz à effet de serre (tonnes de CO ² par M€ de chiffre d'affaires)
1. Mandats et fonds dédiés	1 134	69%	83%	67	75%	141
2. Fonds labellisés ISR	69	4%	-	-	-	-
3. Fonds avec filtres ESG	120	7%	-	-	-	-
4. Fonds de prêts à l'économie	35	2%	-	-	-	-
Fonds immobiliers Santé	36	2%	-	-	-	-
5. Autres fonds	259	16%	-	-	-	-
TOTAL DES PORTEFEUILLES	1 654	100%	57%	67	52%	141

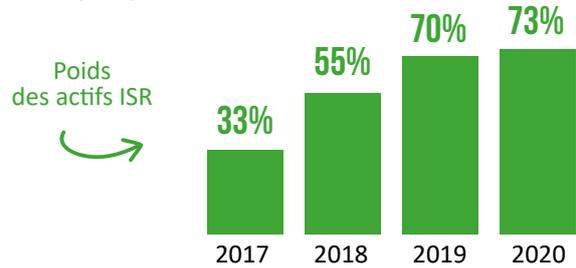


Les éléments de notation sont fournis par les différentes sociétés de gestion à qui sont confiés les mandats et fonds dédiés, qui elles-mêmes utilisent les services des fournisseurs de données suivants : Vigeo, Sustainalytics et Inflection Point pour les scores ESG, Trucost, Sustainalytics, Inflection Point et Beyond Ratings pour l'empreinte Carbone.

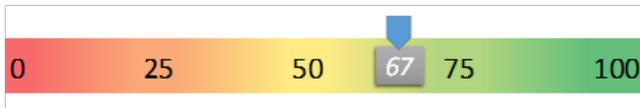


A l'échelle de notre Groupe,

- **73%** des placements* (catégories 1 à 4) disposent d'une **orientation ISR**, en progression depuis plusieurs années.



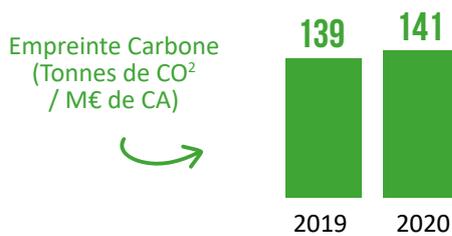
- **57%** des placements disposent d'un **score ESG**. Leur score moyen est de 67 sur une échelle de 0 (moins bon score) à 100 (meilleur score).



La note ESG de 67, agrégée pour l'ensemble des mandats et fonds dédiés, est quasi identique à celle des benchmarks de référence de ces supports d'investissements.



- **52%** des placements disposent d'une mesure de l'empreinte carbone. Leur empreinte Carbone est de 141 tonnes de CO² par M€ de chiffre d'affaires, un chiffre stable par rapport à l'an dernier.



L'empreinte carbone mesure le volume d'émissions de gaz à effet de serre rapporté au chiffre d'affaires et permet d'évaluer en tendance l'impact des investissements du Groupe sur le réchauffement climatique. Concernant le numérateur sont additionnés le scope 1 et le scope 2. Le scope 1 correspond aux émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit et le scope 2, aux émissions liées à la consommation d'énergie nécessaires à la fabrication. Les données disponibles concernant le scope 3 (toutes les autres émissions non liées directement à la fabrication : approvisionnement, transport, utilisation, recyclage du produit en fin de vie...) sont trop parcellaires pour être utilisées.



Notre Groupe détient par ailleurs **28 M€** de green bonds soit près de 2% du total des placements. Ce montant est stable par rapport à 2019.

Les green bonds sont des émissions obligataires que lancent une entreprise, une organisation internationale ou une collectivité locale sur les marchés financiers pour financer un projet ou une activité à bénéfice environnemental. Il s'agit principalement de projets d'énergies renouvelables, de bâtiments à haute efficacité énergétique et de transports bas carbone.

* Après prise en compte du taux de couverture de 83% sur les mandats et fonds dédiés



Groupe IRCEM
261, avenue des Nations Unies
59 672 Roubaix Cedex 1



www.ircem.com
www.ircem.eu